



# Compte-rendu du conseil municipal

## du 1<sup>er</sup> février 2023

### Dans ce numéro

1	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL .....	1
2	ACTUALITE INTERCOMMUNALE.....	1
3	DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE .....	2
4	DELEGATION ACTION SOCIALE.....	3
5	DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE.....	3
6	DELEGATION FINANCES ET ADMINISTRATION .....	4
7	DELEGATION ANIMATION VIE DU VILLAGE.....	5
8	LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	5
9	INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES.....	5

#### Assistaient à la réunion :

Jean-Luc LEFEBVRE, Anne-Sophie MOREAU, Dominique REMY, Michel DEMEURE, Perrine PANAROTTO, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINOY, Stéphane VITIGE, Laurent SCHOLART, Marianne KERRICH, Nicole DEWAILLY, Brigitte COLLET

#### Excusés :

Christelle VANHERSECKE donne pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE, Alain FOURNIER donne pouvoir à Jean-Gabriel DEPINOY, Isabelle ROBION donne pouvoir à Brigitte COLLET.

#### Secrétaire de séance :

Jean Gabriel DEPINOY

## 1 Compte-rendu du Conseil Municipal

### 1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2022

Monsieur le Maire sollicite les élus pour approuver le compte-rendu du conseil municipal qui a été envoyé à chaque conseiller.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

### 1.2 APPLICATION DES DECISIONS

Toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité.

## 2 Actualité intercommunale

### 2.1 INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe les élus des différentes réunions auxquelles il a assisté.

- Lundi 12 décembre : Conseil avec, pour point principal, le budget et le vote des taux 2023.
- Mercredi 14 décembre : Réunion sur le PLUi à Orchies avec la CCPC et une douzaine de communes
- Lundi 19 décembre : conférence des Maires avec la présentation du projet « La parole aux seniors »
- Lundi 16 janvier : Bureau communautaire : subvention au BCO et demande de financement dans le cadre du PCAET
- Mardi 24 janvier : réunion des référents communications où a été détaillé le plan de communication autour du changement de la collecte des déchets et où nous avons échangé sur nos pratiques pour l'accueil des nouveaux habitants.
- Lundi 30 Janvier : Bureau communautaire principalement consacré aux avenants des différents marchés ainsi qu'à la demande de subvention D.E.T.R. pour la construction d'un bâtiment technique sur le site Agfa.

### 2.2 SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU) POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE

Monsieur le Maire informe les élus qu'en application de l'article L211-24 du code rural et de la pêche maritime, chaque commune doit disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde, dans des conditions permettant de veiller à leur bien-être et à leur santé, des chiens et des chats trouvés errants ou en état de divagation. Cette fourrière peut être mutualisée avec un autre établissement public de coopération intercommunale ou avec un syndicat mixte fermé.

Par ailleurs, le Maire détient le pouvoir de police concernant la divagation des animaux malfaisants ou féroces (Article L2212-2 du CGCT).

Pour permettre l'exercice mutualisé de ces compétences et afin d'apporter des solutions durables, un travail s'est engagé avec de nombreuses communes et a permis de faire émerger plusieurs propositions.

L'option retenue pour porter la solution pérenne est celle de la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) composé de communes des territoires de la

Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes du Pévèle Carembault.

Cette structure permettra d'offrir un service de qualité, mutualiser les dépenses de structure et de personnel. Monsieur le Maire rappelle que nous avons accepté le principe de la création de ce SIVU.

**2.2.1 Approbation des dispositions de l'arrêté préfectoral et des statuts du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal (pour avis)**

Monsieur le Préfet ayant édicté un arrêté de périmètre en date du 17 janvier 2023 auquel était annexé le projet des statuts, cet arrêté a fait l'objet d'une notification à chaque commune concernée.

Aussi :

Vu les articles L.5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.211-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Monsieur la Maire demande aux membres du conseil municipal :

- D'approuver les dispositions de l'arrêté préfectoral de périmètre en date du 17 janvier 2023 ainsi que les statuts du nouvel établissement public de coopération intercommunale annexés.
- De l'autoriser à signer l'ensemble des actes afférents.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

**2.2.2 Désignation des représentants au SIVU fourrière**

Monsieur le Maire informe les élus que nous devons attendre le délai de trois mois avant de désigner par délibération le représentant de la commune au SIVU.

## 3 Délégation Education, enfance, jeunesse

**3.1 DEMISSION DE LA QUATRIEME ADJOINTE AU MAIRE A COMPTER DU 1ER FEVRIER 2023**

Monsieur le Maire informe les élus de la démission de son poste d'adjointe (et uniquement de son poste d'adjointe) de notre collègue Christelle VANHERSECKE pour des raisons personnelles, et ce à compter du 1<sup>er</sup> février 2023. Après échange en bureau d'adjoints, il a été décidé :

- De ne pas remplacer Christelle VANHERSECKE dans son poste d'adjointe et de réorganiser la délégation PEEJ (voir point 3.4).
- De revoir, de ce fait, l'ensemble des délégations et de recalculer les indemnités des élus en fonction de cette nouvelle situation (voir point 6.3).

**3.2 POINT SUR L'EVENTUELLE FERMETURE DE CLASSE AU 1ER SEPTEMBRE 2023**

Monsieur le Maire informe le Conseil des résultats de l'entretien avec Madame l'inspectrice de l'Education Nationale à savoir la proposition de fermeture de la 7<sup>ème</sup> classe. Madame CAPELAIN a été reçue en présence du directeur de l'Ecole Pablo PICASSO. Compte-tenu d'erreurs dans les chiffres avancés par l'I.E.N., Monsieur le Maire a contesté cette fermeture auprès de l'inspection d'Académie et alerté l'Association des Maires Ruraux, Madame la Députée Charlotte PARMENTIER-LECOCQ ainsi que Mr le sénateur Dany Wattebled, tous trois assistant à une réunion avec l'Inspection Académique avant décision de la commission ad hoc le 10 février 2023.

**3.3 ACTIONS MISES EN PLACE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Suite à la réunion du CMJ du lundi 16 janvier, Monsieur la Maire fait un point des actions mises en place par le CMJ (Isabelle excusée travaille). Les jeunes souhaitent reconduire le projet de décorer le village pour Noël mais ils solliciteraient l'aide de certains parents. Une exposition dessin est en projet sur le thème « Pâques » et « les valeurs citoyennes de la République ». Une recherche de lots est en cours pour récompenser les dessinateurs.

Les élus du CMJ suivent leur projet de pump track. Un devis a été réalisé et va être étudié par la commission travaux.

Un projet d'intervention préventive à l'école Pablo PICASSO contre le harcèlement est en cours avec la participation de la gendarmerie de Cysoing.

Le CMJ voudrait aussi organiser une ballade dans le village avec distribution de sacs à crottes et questionnement des propriétaires de chien sur la possession ou non des sacs à crottes à chaque sortie de leur chien.

---

*Ecole Pablo PICASSO : vers une fermeture de classe ?*

---



---

*Conseil Municipal des Jeunes : une équipe très dynamique pleine de projets*

---

#### 3.4 RÉORGANISATION DE LA DÉLÉGATION "PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE"

Après échange avec les membres de la commission PEEJ, monsieur le Maire informe les élus que cette délégation sera répartie en quatre thèmes :

- Petite enfance (dont les Jeunes Pousses)
- Enfance (principalement l'école et le périscolaire)
- Jeunesse dont la gestion et l'animation du CEJ
- Les projets qui tournent autour de cette délégation (du pump track à la future crèche en passant par les travaux de l'école, etc).

Sur la répartition des délégations, la désignation des binômes sur les 4 thèmes : 1 référent et un suppléant est la suivante :

- Référents : Petite Enfance : I Robion, Enfance : M Kerrich, Jeunesse : I Robion
- Suppléants : PE : JL Lefebvre, Enfance : P Panarotto, Jeunes : AS Moreau

Les projets seront suivis par Stéphane Vitige et les référents de chaque thème.

En fonction de l'actualité et des dossiers, le référent sera invité en réunion des adjoints si besoin.

## 4 Délégation Action Sociale

#### 4.1 DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION DES AIDES INDIVIDUELLES (POUR AVIS)

A ce jour, aucun dossier en cours.

#### 4.2 POINT SUR LES DEMANDES DE LOGEMENTS

Anne-Sophie MOREAU, adjointe à l'action sociale, fait un point de la dernière réunion de la commission logement et des demandes en instance. Un logement a été attribué sur proposition de la commission le 18 janvier.

## 5 Délégation Aménagement cadre de vie

#### 5.1 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Michel Demeure, conseiller délégué aux travaux, informe le conseil des travaux en cours. Il s'agit de travaux d'entretien des bâtiments et des espaces verts. Du schiste a aussi été déposé sur les trottoirs rue de la Vache Bleue, sentier de la Cache, Rue Oscar DELEMARLE.

Le curage des fossés rue de la Vache Bleue est en cours.

Une distribution de copeaux sera organisée prochainement suivie d'une distribution de compost courant février-mars.

Les travaux rue du poirier devraient commencer au mois de mars et se terminer en juillet.

#### 5.2 POINT SUR LES ÉCHANGES DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DE JANVIER 2023.

Michel Demeure, conseiller délégué aux travaux, fait un point des échanges de la commission environnement et des choix/priorités déterminés par cette dernière.

La commission s'est réunie le 12 janvier et a estimé prioritaires les travaux d'isolation des bâtiments communaux (garderie + crèche), la réfection d'une partie des trottoirs (travaux à étaler sur plusieurs années) puis le projet de pump track. Les projets devraient se faire dans cet ordre suivant l'état des finances.

#### 5.3 DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ISOLATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL : DSIL (POUR AVIS).

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers le souhait des élus de diminuer notre facture énergétique et d'avoir une consommation gaz/électricité plus vertueuse.

C'est ainsi que nous avons adhéré aux groupements de commande de la CCPC pour le gaz et l'électricité et que nous avons coupé l'éclairage public la nuit.

Nous avons changé les portes et les fenêtres de l'école et de la Mairie.

Afin de compléter notre action, nous souhaitons, après avoir consulté un thermicien, changer les portes vitrées et les fenêtres de la garderie et du foyer associatif. L'économie attendue est de l'ordre de 40%.

Pour réaliser ces travaux, Monsieur le Maire sollicite les élus pour l'autoriser à faire une demande de subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et à signer tout document relatif à cette demande.

Noréade : travaux rue du  
poirier imminents

Il précise que le montant des travaux est de 40 761,03 € HT et que la subvention demandée est de 16 304,41 € représentant 40 % des travaux.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

5.4 DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ISOLATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF REGIONAL D'AIDES AUX COMMUNES ET AUX TERRITOIRES ACTES (POUR AVIS).

Monsieur la Maire rappelle aux conseillers le souhait des élus de diminuer notre facture énergétique et d'avoir une consommation gaz/électricité plus vertueuse.

C'est ainsi que nous avons adhéré aux groupements de commande de la CCPC pour le gaz et l'électricité et que nous avons coupé l'éclairage public la nuit.

Nous avons changé les portes et les fenêtres de l'école et de la Mairie.

Afin de compléter notre action, nous souhaitons, après avoir consulté un thermicien, changer les portes vitrées et les fenêtres de la garderie et du foyer associatif. L'économie attendue est de l'ordre de 30%.

Pour réaliser ces travaux, Monsieur la Maire sollicite les élus pour l'autoriser à faire une demande de subvention dans le cadre du dispositif régional d'Aides aux Communes et aux Territoires (ACTes) et à signer tout document relatif à cette demande.

Il précise que le montant des travaux est de 40 761,03 € HT et que la subvention demandée est de 12 228,31€ représentant 30 % des travaux.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

5.5 POINT SUR LES DEMANDES D'URBANISME EN 2022.

Ce point est reporté au conseil municipal du mois de mars.

## 6 Délégation Finances et Administration

6.1 VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES JEUNES POUSSÉS POUR L'EXERCICE 2023 (POUR AVIS).

Le Maire informe les élus que :

Conformément aux articles 15 à 22, loi 88-13, 5/1/88 ; instr. CP 89-18 MO, 30/1/1989 ; art.L1621, du code général des collectivités territoriales, dans le cas où le budget d'une collectivité n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Toutefois, en application de l'instruction n°85 147 MO du 20 novembre 1985 et notamment son article 122.52, les crédits qui figurent au compte 6574 ne sont ouverts et ne peuvent faire l'objet d'une dépense effective qu'à raison d'une décision individuelle d'attribution. Une délibération peut intervenir avant le vote du budget primitif sous réserve d'être reprise et complétée, au besoin, lors du vote de celle-ci.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur la Maire à signer la convention ci-annexée
- D'accorder une avance sur la subvention 2023 à l'association « Les Jeunes Poussés » pour un montant de 9 000€

Après en avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

6.2 VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A UN PARTICULIER (POUR AVIS).

6.2.1 Annulation de la délibération 2022-06-23 6.2.2 (Pour avis)

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour annuler la délibération 2022-06-23 6.2.2 relative à la vente d'un terrain à un particulier.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

6.2.2 Vente d'un terrain communal à un particulier (pour avis)

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à vendre une parcelle de terrain qui se situe en bordure de l'allée des Pics Verts.

Cette parcelle (partie de AP758), après intervention du géomètre en date du 07 février 2022, est d'une contenance de 792 m<sup>2</sup>.

Compte tenu de ce métrage définitif et de l'évaluation des Domaines, Monsieur le Maire sollicite le conseil :

Une avance de subventions  
pour les « Jeunes Poussés »

- Pour l'autoriser à accepter une offre d'achat de 80 000€ faite par la société OE Holding, 11 Allée de la Créativité à Villeneuve d'Ascq dont le gérant tunique est monsieur Olivier ECREPONT.
- Pour désigner l'étude de Maître HERLEM à Cysoing pour réaliser les actes
- Pour l'autoriser à signer tout document afférent à cette vente.

Monsieur le Maire précise que la vente de ce terrain ne peut être qualifiée d'activité économique et qu'elle intervient en dehors de toute démarche d'aménagement et de commercialisation. De ce fait, elle ne doit pas être soumise à la T.V.A.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

### 6.3 TABLEAU DES INDEMNITES DES ELUS AU 01/02/2023 (POUR AVIS)

Compte tenu de la nouvelle répartition des délégations, Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver le tableau joint en annexe qui reprend les délégations de chacun et le montant des indemnités allouées à compter du 1er février 2023.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

### 6.4 CALENDRIER D'ELABORATION DU BUDGET 2023

Monsieur le Maire indique que la commission Finances se réunira fin février pour préparer l'élaboration du budget 2023.

## 7 Délégation Animation Vie du village

### 7.1 LES ACTIVITES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Dominique Remy, adjoint en charge de l'animation du village fait un point des activités réalisées depuis le dernier conseil.

**11 janvier :** Les vœux du Maire.

**17 janvier :** Les vœux au personnel.

### 7.2 ELABORATION DU CALENDRIER DES ACTIVITES ET ANIMATIONS EN 2022

Dominique Remy détaille le calendrier des fêtes 2023 avec quelques interrogations qui restent notamment suite aux travaux de la rue du poirier concernant la braderie et la ducasse. De nombreuses manifestations sont encore prévues cette année.

## 8 Liste des décisions prises en application de l'article 2122-22 du code général des collectivités Territoriales

### 8.1 DECISIONS 2022-8 RELATIF A LA DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DU PERMIS DE CONSTRUIRE DU BEGUINAGE.

Monsieur le Maire annonce qu'il a sollicité maître Sarah KERRICH pour défendre les intérêts de la commune suite au recours concernant les travaux du béguinage.

## 9 Informations / Questions diverses

**Démocratie participative :** Date des réunions avec la population

**15 mars à 19h :** réunion sur l'éclairage public

**Mai-juin :** réunion sur le traitement des déchets

**Prochain conseil municipal : jeudi 9 mars à 20h**

**La séance est levée à 21h30**

Wannehain se prépare encore à accueillir de nombreuses manifestations cette année